

Réseau romand EDD des acteurs extrascolaires

PV de la rencontre du réseau du mardi 25 mars 2014

Présences : liste annexée

Programme

1. Retour sur le concept national de réseau
2. Communication externe du réseau
3. Réseautage : collaborations extérieures
4. Collaboration entre ONG, DIP et écoles : quelles chances ? quels freins ?

1. Retour sur le concept national de réseau

-Les compléments et commentaires reçus suite à la dernière rencontre du réseau ont été pris en considération. La même démarche a eu lieu en Suisse alémanique. Une nouvelle version consolidée du concept (cf. doc joint au PV) a été soumise pour validation à la direction d'éducation 21.

-La démarche ayant demandé plus de temps que prévu, la demande d'adhésion formelle au réseau destinée aux directions des organisations participant aux rencontres est différée.

-La liste des membres du réseau sera publiée sur [le site internet](#) lorsque les organisations auront confirmé leur adhésion définitive.

-Les différentes rubriques du concept et leurs conséquences sur le fonctionnement du réseau seront développées au fil des rencontres. La rubrique traitée ce 25 mars est la communication externe du réseau.

-Suite au vote des participant-e-s à la dernière rencontre, le nom « **Réseau romand EDD des acteurs extrascolaires** » a été retenu. Il s'agit d'un compromis entre les deux noms favoris .

2. Communication externe du réseau

-En réponse aux besoins énoncés lors de la dernière rencontre, Ramon Martos et Delphine Conus du secteur communication d'éducation21 présentent les différents canaux de diffusion des prestations des acteurs extrascolaires ainsi que l'état des lieux de la consultation de ces médias : [news](#), [newsletter](#), [bases de données](#) et [revue ventuno](#) d'éducation21, plateforme [educa](#), [BSN](#), [plateforme du PER](#) et l'[Educatteur](#) (cf. «[canaux de communication.pdf](#) »).

-Constat général : plus les organisations veulent être près des sources d'informations reconnues des enseignant-e-s plus leurs offres doivent correspondre à des critères de qualité pointus. Il est relevé le souci de garder « l'émerveillement de la rencontre » de l'acteur extrascolaire avec la classe et le risque que les objectifs qualité ne formalisent trop les prestations des organisations. é21 rappelle que son objectif n'est pas que les acteurs extrascolaires deviennent des enseignant-e-s mais qu'ils connaissent mieux le milieu scolaire dans lequel ils évoluent et ses exigences. Dans plusieurs enquêtes menées par é21, les enseignant-e-s ont relevé l'importance de pouvoir s'appuyer

sur l'expertise des organisations. Cependant, le manque de préparation pédagogique de certaines interventions a également été observé. Le document « [enseignant-e et personnes ressources externes : quelle complémentarité ?](#) » peut soutenir les organisations dans leurs démarches .

-Lorsqu'une organisation souhaite faire la promotion d'une de ses prestations, elle peut s'adresser directement à ramon.martos@education21 qui centralise l'information et fera suivre la demande vers le média le plus approprié.

-Les critères de qualité d'éducation21 pour le matériel pédagogique sont disponibles [ici](#).

-Revue « L'Éducateur » : éducation21 dispose d'une page par numéro pour des articles en lien avec l'EDD. Les organisations ont la possibilité de présenter leurs offres scolaires dans ce cadre. Il reste encore quelques disponibilités pour cet automne. Les organisations qui souhaitent rédiger un article pour le numéro du 24 octobre (délai rédaction 2 septembre) : doivent s'adresser à anne.monnet@education21.ch . ([Éducateur formule 2014](#))

-Bases de données d'é21: les anciennes bases de données de la FEE et de la FED seront prochainement fusionnées et actualisées. Les critères d'accès spécifiques à chaque base restent pour le moment inchangés en attendant leur unification. [critères FEE](#) ; [critères FED](#).

3. Réseautage : collaborations extérieures

En petits groupes, les participant-e-s présentent leur organisation ainsi que leurs expériences de collaboration avec d'autres partenaires.

4. Collaboration entre ONG, DIP et écoles : quelles chances ? quels freins ?

-Les participant-e-s travaillent en sous-groupes sur des questions liées à la collaboration avec les écoles.

-Corina Helfenstein de l'ONG euforia présente le projet « STEP into action » mis sur pied en partenariat avec plusieurs ONG, le DIP de Genève, ainsi que des établissements scolaires genevois. (cf. [step into action.pdf](#) et vidéo sur you tube <http://vimeo.com/65375772>.)

-Claudine Dayer Fournet, Responsable du domaine « Développement durable, politique et formation » au DIP de Genève présente les conditions de participation et d'implication du canton. (cf. [DIP GE collaboration.pdf](#))

-Nicolas Bique, enseignant à l'ECG Henri Dunant, ayant participé au projet STEP into action fait part de son expérience de collaboration avec des acteurs extrascolaires. (cf. [Nicolas Bique - Présentation projets d'entraide.pdf](#))

Quelques éléments ressortis de l'échange :

-L'approche des jeunes s'adressant aux jeunes dans le projet STEP into action semble avoir été un critère de vente porteur.

-Ce projet montre la force que peut avoir le partenariat : entre les organisations elles-mêmes et avec un DIP.

-Importance que les organisations proposent une réelle plus-value par rapport à ce que l'enseignant-e peut faire lui-même en classe.

-Avantage d'offrir un encadrement supplémentaire pour l'enseignant-e (dans le cas de sortie par ex.).

-Importance de veiller à l'intégration d'une prestation dans la continuité de l'enseignement (liens au PER mais aussi préparation et propositions en amont et en aval de l'intervention et suivi).

- Intérêt de certains enseignant-e-s d'être impliqués, de co-construire la rencontre avec un intervenant extrascolaire pour qu'elle corresponde au mieux à leurs attentes. Importance d'être souple et ouvert pour s'adapter aux besoins de l'école, ne pas offrir uniquement du clé-en-main, particulièrement au secondaire.
- Ne pas perdre de vue la réalité scolaire de l'enseignant-e y compris les tâches administratives de plus en plus lourdes et parfois le manque de soutien institutionnel.
- Le manque de suivi dû au tournus du personnel dans les organisations peut être perçu comme un frein à la collaboration sur le long terme.
- L'intervention de Claudine Dayer Fournet a permis de rappeler la difficulté de trier parmi la quantité des offres et des projets qui lui sont soumis. Le filtrage des offres avec des critères de qualité est parfois vécu comme un obstacle par les organisations mais sont une aide à la décision pour les DIP.
- Les apports de Nicolas Bique ont permis de rappeler la nécessité de tenir compte des contraintes avec lesquelles doit composer un-e enseignant-e au quotidien.
- Le projet STEP into action est reconduit cette année à Genève, les organisations intéressées peuvent s'adresser directement à Corina Helfenstein : corina@euforia.ch.
- Les aspects financiers peuvent représenter un frein important pour les organisations et les écoles qui souhaitent développer un projet. Pour répondre à ce besoin, éducation21 propose des [aides financières](#) dans 4 entrées thématiques, ainsi qu'un accompagnement pédagogique.

5. Proposition pour les prochaines rencontres

- Avoir un thème transversal à chaque rencontre, travailler en sous groupes en fonction des entrées thématiques.
- Reconduire des présentations de projets en présence des représentants cantonaux qui les ont soutenus.
- Mettre en valeur les liens possibles avec la Cité (service learning, agenda 21)
- Présentation des étapes de construction d'un moyen d'enseignement
- Les critères de qualité pour l'évaluation des offres ne pourront pas être traités cette année. Ils doivent d'abord être construits avec nos différents partenaires. Une consultation des membres du réseau est de toute façon prévue.

Marie-Françoise Pitteloud et Anne Monnet /education 21
Tél. direct 021 343 00 31 et 37
marie-françoise.pitteloud@education21.ch
anne.monnet@education21.ch